

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 octobre 2015

#### La base Intermarché au cœur des préoccupations

**Le dernier conseil communautaire de la Lomagne Gersoise s'est déroulé le 26 octobre dernier à la salle des fêtes de La Romieu.**

Si l'ordre du jour de cette assemblée a été traité rapidement, avec notamment l'attribution des travaux des ateliers de production de la pépinière d'entreprises et la mise en œuvre des travaux préparatoires pour la desserte en fibre optique de la zone industrielle de Fleurance en lien avec Gers Numérique, c'est le dossier de la base Intermarché à Lectoure qui a été au cœur des débats.

Le Président Jean-Louis CASTELL a en effet informé ses collègues de l'annonce faite en Préfecture lors du dernier comité de suivi de la reprise du site par l'entreprise DENJEAN Logistique, avec un prévisionnel de 10 emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et une perspective de 30 à terme.

Les élus communautaires ont unanimement exprimé leur sentiment de trahison et d'abandon de la part du Groupement des Mousquetaires, qui laisse ce territoire seul face à ce sinistre social et humain, avec plus de 100 salariés sans solution de reclassement alors qu'un engagement avait été pris pour permettre de maintenir au moins 70 emplois sur site.

Le Président a précisé que la Lomagne Gersoise coordonne une démarche des entreprises du territoire pour structurer une filière agroalimentaire et agrobiologique, qui pourrait déboucher sur des opportunités importantes d'emplois, et qui nécessite préalablement un engagement du Groupement des Mousquetaires pour un référencement préférentiel et territorialisé de ces entreprises.

Au terme de ces débats, les conseillers communautaires ont souhaité prendre une motion dénonçant le non-respect des engagements pris par le Groupement des Mousquetaires pour le maintien de l'emploi sur site. Ils sollicitent également les services de l'Etat pour accompagner la Lomagne Gersoise dans la négociation à mener pour soutenir la démarche collective des entreprises du territoire qui restent les seules à pouvoir relever le défi de l'emploi. Un collectif d'élus sera chargé de déposer cette motion au Préfet du Gers afin de le sensibiliser encore plus sur cette décision unilatérale qui plonge le territoire dans une difficulté sociale lourde alors même que le contexte actuel reste particulièrement délicat sur le plan économique.